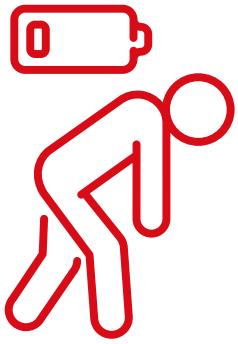
À Mayotte,
l'information se décline sur trois supports :
la télé, la télé et encore la télé



Bienvenue à la station des chefs : quatre rédacteurs en chef, un directeur des contenus d'information et, au bout de la chaîne, trois ou quatre équipes de reportage chaque jour pour faire le travail.

Les équipes doivent informer quotidiennement le public à la télévision, à la radio et sur le web.

La station repose de plus en plus sur les CDD et pigistes "corvéables à merci". Les salaires et les autres dépenses sont traités depuis plusieurs mois par Réunion La 1ère qui assure la comptabilité. Plus personne dans le service à Mayotte La 1ère. **C'est la même chose pour le service RH,** où il n'y a plus de titulaire. Les courtes missions de RH et les intérimaires sur le plan local sont insuffisants pour faire face aux nombreux problèmes existants à Mayotte.

Si le cyclone Chido a cassé les équipements, le moral des équipes, lui, était déjà en ruines avant son passage. Cette situation est intenable pour des équipes en sous-effectif. Dans le plus jeune département de France, l'un des plus pauvres et des plus exposés à la violence, **la radio survit, le web décroche et les équipes s'épuisent.**

Pourtant, **la direction, elle, demeure satisfaite** : Mayotte est citée en exemple au plus haut niveau de l'entreprise pour la polyvalence de ses salariés. N'oublions pas qu'ici, produire de l'information, c'est travailler dans deux langues (shimahoré et français) et pour deux mondes.
Alors oui, tout va bien pour certaines personnes. En apparence.

Réuni en assemblée annuelle les 24 et 25 novembre à Paris, le Syndicat national des journalistes de France Télévisions demande à la direction de l'entreprise de combler enfin les quatre postes de journalistes vacants et de déployer en urgence des moyens humains et matériels pour les équipes de Mayotte La 1ère. Cette dotation est indispensable pour qu'elles puissent exercer leurs professions et continuer à informer les différents publics dans de meilleures conditions.

Motion adoptée à l'unanimité par les adhérents du SNJ FTV réunis en assemblée annuelle à Paris, le mercredi 25 novembre 2026

Syndicat National des Journalistes
Maison France Télévisions - Bureau D 142
snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28